

LA LETTRE

SÉCURITÉ

DE LA MAIRIE DU XVI^e

EDITO **UNE ANNÉE INCONTESTABLEMENT POSITIVE**



Jérémy REDLER
Maire du XVI^e arrondissement

L'année qui vient de s'achever aura été incontestablement positive en ce qui concerne la sécurité dans le XVI^e. Les onze premiers mois de 2025 (les chiffres de décembre ne sont pas encore connus lorsque j'écris ces lignes) montrent une véritable chute des atteintes volontaires à l'intégrité physique, qui diminuent de 18,31% par rapport à 2023 ; et les atteintes aux biens suivent une pente similaire, avec une baisse de 13,6%. Deux motifs de satisfaction : d'une part l'effet JOP n'explique pas seul ces bons résultats, puisque la délinquance a continué de baisser après les Jeux et le départ des renforts dont nous avons bénéficié ; d'autre part les chiffres de notre arrondissement sont nettement meilleurs que ceux de la moyenne parisienne en ce qui concerne les violences aux personnes.

Des résultats que nous devons à la détermination de la police nationale, que j'ai tenu à aller féliciter le soir du 31 décembre, en compagnie du sénateur Francis Szpiner et de mon adjoint Gérard Gachet, comme je l'avais fait fin novembre auprès de la police municipale. Ce même soir, nous sommes également allés remercier les pompiers du Centre Dauphine pour leur action inlassable dans le secours aux personnes. Deux accidents mortels de la circulation, l'un avenue Mozart et l'autre avenue de Versailles, et un grave incendie avenue d'Iéna sont venus en décembre nous rappeler que la sécurité ne se limite pas à la lutte – essentielle – contre la délinquance, mais qu'elle forme un tout dans lequel chacun doit jouer son rôle et prendre sa part. Avec vous, nous ferons en sorte que 2025 soit encore meilleure que 2024 dans notre XVI^e : bonne année à tous !

FOCUS SUR **L'INDISPENSABLE DÉPÔT DE PLAINTE**

Combien de fois n'avons-nous pas entendu, lorsque nous conseillons à des victimes d'un acte de délinquance de porter plainte, les réflexions « Ça ne sert à rien » ou « Je n'irai pas, ça prend trop de temps ».

Le dépôt de plainte est pourtant un élément indispensable de la procédure policière et judiciaire. C'est par le dépôt de plainte que la police est informée des faits, qu'elle peut ouvrir une enquête et ensuite déférer à la justice l'auteur présumé de l'acte si l'enquête a permis de l'identifier. Plusieurs plaintes sur le même type d'actes (agressions, cambriolages...) permettent souvent de définir le mode opératoire d'un individu et de l'interpeller ultérieurement.

Quant au temps nécessaire pour porter plainte, la police nationale du XVI^e s'est efforcée ces derniers mois d'améliorer et de simplifier les procédures. Le dépôt de plainte peut s'effectuer en se rendant physiquement dans un des deux points d'accueil ouverts au public : le commissariat central du 62 avenue Mozart (24h/24, 7 jours/7) et le poste de police du 75 rue de la Faisanderie (du lundi au vendredi, de 9h à 18h). Pour prendre rendez-vous à l'avance, se rendre sur le site internet de la Préfecture de Police, taper « Police rendez-vous » et rechercher ensuite son commissariat afin de voir les

disponibilités. Dans le XVI^e, la prise de rendez-vous se fait exclusivement au 75 rue de la Faisanderie. Il est également possible de porter plainte en ligne en utilisant l'application « Ma Sécurité », disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement (<https://masecurite.interieur.gouv.fr>), mais uniquement pour des atteintes aux biens (arnaques, fraudes sur internet...) dont les auteurs sont inconnus (plaintes contre X). S'il s'agit de plaintes pour violences aux personnes ou contre une personne identifiée, il est indispensable de se rendre avenue Mozart ou rue de la Faisanderie.



Avenue Mozart, dépôt de plainte possible 24h/24 et 7 jours/7. (DR)

AU TROCADÉRO COMME AILLEURS, NE RIEN LÂCHER SUR L'OCCUPATION ILLICITE DE L'ESPACE PUBLIC



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

Pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques, un des principaux points marqués contre la délinquance dans le XVI^e fut sans aucun doute le « nettoyage » des Jardins du Trocadéro. Chassée par une présence policière imposante, la faune des vendeurs à la sauvette, joueurs de bonneteau truqué, escrocs à la fausse pétition, voleurs à la tire ou à l'arraché avaient déserté les lieux, à la grande satisfaction des résidents comme des touristes. Les JOP passés et les renforts policiers repartis, il importe de conserver ces acquis et d'empêcher le retour des indésirables. Un objectif d'autant plus difficile à atteindre que la piétonnisation hâtive et mal préparée du pont d'Iéna, décidée sans concertation par la mairie de Paris dès la clôture des Jeux, leur a offert un nouvel espace idéalement situé.

Saisi dès le 19 septembre par les maires des VII^e et XVI^e arrondissements, le Préfet de Police, Laurent Nuñez, est venu sur place dans la soirée du 3 janvier pour évaluer la situation. Accompagné par la commissaire centrale du XVI^e, Hélène Denéchère, par Jérémy Redler, maire de l'arrondissement, et par Nicolas Nordman, adjoint à la sécurité de la maire de Paris, il a longuement parcouru à pied les sites concernés. Sans préjuger des conséquences qu'il a tirées de cette visite, on peut espérer que ce qu'il a vu sur place aura renforcé sa détermination à lutter contre ces occupation illicites de l'espace public. D'autant plus que le fléau des ventes à la sauvette se développe dans d'autres quartiers, de la place Victor-Hugo à l'avenue de Versailles.



De gauche à droite : Hélène Denéchère, Laurent Nuñez, Jérémy Redler et Nicolas Nordman. (DR)

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Cultes protégés

Comme cela avait été fait auparavant avec les représentants du culte israélite, la mairie du XVI^e a organisé le 3 décembre 2024 une réunion consacrée à la sécurisation des fêtes de Noël dans l'arrondissement. De nombreux curés et représentants de paroisses assistaient à cette rencontre, à laquelle participaient Jérémy Redler, son adjoint à la sécurité Gérard Gachet, la commissaire centrale Hélène Denéchère et la directrice territoriale de la police municipale, Sokhna Diobaye. Aucun incident n'a été signalé les 24 et 25 décembre aux alentours des églises, dont la protection était également assurée par les militaires de l'opération Sentinelle.

Vélo à deux

Le 9 décembre, deux jeunes filles de 16 ans qui circulaient sur le même vélib ont eu un accrochage avec une voiture place Victor-Hugo. Blessées à la tête, les deux victimes, dont le pronostic vital n'était pas engagé, ont été transportées à l'hôpital Ambroise-Paré par les sapeurs-pompiers du centre Dauphine.

Contre les rixes

Un comité de pilotage de prévention des rixes s'est tenu à l'Hôtel de Ville de Paris le 10 décembre, afin de tirer le bilan de l'année écoulée et de lancer un appel à projets pour prévenir le port et l'usage d'armes blanches. Un problème d'autant plus d'actualité que, le même jour, un adolescent de 16 ans a été bles-

sé d'un coup de couteau à la cuisse devant le lycée professionnel René Cassin, avenue de Versailles. Originaire d'Ivry et scolarisé dans un lycée professionnel du Val-de-Marne, le même jeune est décédé une semaine plus tard, le 17 décembre, après avoir été poignardé à la tête à proximité du lycée Rodin, dans le XIII^e arrondissement.

Blason BAC XVI



La brigade anti-criminalité de notre arrondissement, la BAC XVI, s'est dotée d'un blason dont le dessin se remarque : il représente un scorpion dont les pinces sont des menottes ! Et pour prouver que les « bacqueux » peuvent être aussi de fins lettrés, il est accompagné du slogan « Sera cum nos videbis », que l'on peut traduire par « Il sera trop tard quand tu nous verras » : tout un programme...

Mineur décédé

Le jeudi 2 janvier au matin, le corps sans vie d'un mineur, originaire d'Afghanistan, a été découvert sous le pont d'Iéna. Il aurait été victime d'un arrêt cardiaque,

mais le Parquet de Paris a ouvert une enquête « pour recherche des causes de la mort ». Une autopsie devait être pratiquée pour déterminer notamment si ce jeune aurait été victime de violences ou aurait succombé à une overdose.

Réunions Saint-Cloud

Les 13 et 27 novembre se sont tenues au Centre d'animation du Point du Jour les réunions régulières de riverains qui rassemblent, autour des responsables des bailleurs sociaux RIVP et Paris-Habitat, les polices nationale et municipale, les élus municipaux, le GPIS et tous les acteurs de la sécurité dans le quartier de la Porte de Saint-Cloud. Regroupant chacune plusieurs dizaines d'habitants, ces rencontres, auxquelles ont notamment participé le maire Jérémy Redler, sa première adjointe Samia Badat-Karam et ses adjoints Bruno Lionel-Marie et Gérard Gachet, ont permis de constater une nette amélioration de la situation sécuritaire dans ce secteur, même si quelques problèmes subsistent et si la vigilance s'impose.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI^e - Numéro 39 | Janvier 2025

Directeur de publication : Astrid RENOULT

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT

/ Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>